

DEC132618DR01

Décision portant nomination de Mme Amélie CHIMENES aux fonctions d'assistante de prévention partagée au sein de l'UPR2147 Dynamique de l'évolution humaine : individus, populations, espèces et de l'UMR8083 Centre d'Etudes des Mondes Russe, Caucasien et Centre-Européen

LES DIRECTRICES,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC120079INEE portant renouvellement de l'UPR 2147 Dynamique de l'évolution humaine : individus, populations, espèces et nommant Mme Anne-Marie GUIHARD COSTA en qualité de directrice ;

Vu la décision n° DEC122862INSHS portant renouvellement de l'UMR 8083 Centre d'Etudes des Mondes Russe, Caucasien et Centre-Européen et nommant Mme Catherine KLEIN-GOUSSEFF en qualité de directrice ;

Vu l'avis du comité des directeurs de laboratoire du site Mouchez en date du 17 avril 2013 ;

Considérant que Mme **Amélie CHIMENES** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris A, du 08 au 10 février 2005 et du 08 au 10 mars 2005,

Considérant que les deux unités sont localisées dans le même bâtiment.

DECIDENT :

Article 1^{er} : Mme **Amélie CHIMENES**, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention partagée au sein de l'UPR2147 Dynamique de l'évolution humaine : individus, populations, espèces et de l'UMR8083 Centre d'Etudes des Mondes Russe, Caucasien et Centre-Européen, à compter du 17 avril 2013.

Mme **Amélie CHIMENES** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention partagée, Mme **Amélie CHIMENES** est placée sous l'autorité de la directrice d'unité de l'UPR2147.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le 3 septembre 2013

La directrice de l'UPR2147
Anne-Marie GUIHARD COSTA

La directrice de l'UMR 8083
Catherine KLEIN-GOUSSEFF

Visa du délégué régional Paris A du CNRS
Alain MANGEOL

Visa du président de l'EHESS
Pierre-Cyrille HAUTCŒUR